Le Vésinet, le 2 avril 2020

CORONAVIRUS [COVID-19]
LA MAIRIE DU VÉSINET VOUS INFORME

Chères Vésigondines, Chers Vésigondins,

Pour affronter cette crise sanitaire, la Ville a mis en place plusieurs dispositifs pour faciliter votre quotidien.

RESTEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

- **Site internet de la Ville : www.levesinet.fr**
- **Page Facebook : @villeduvesinet**
- **Groupe Facebook d'entraide : Le Vésinet – Entraide COVID-19**
- **Application mobile disponible sur smartphone AppStore et Google Play**

SERVICES MUNICIPAUX

- **La Mairie assure ses missions de continuité de service public pour les urgences.**
- **Nous avons mis en place un service de permanence téléphonique 24h/24 au 01 30 15 47 00.**
- **Vous pouvez également nous écrire par mail : entraide@levesinet.fr**
- **En cas d'urgence suite à un décès, vous pouvez contacter le numéro d'urgence : 01 30 15 47 00.**
- **Le service état-civil assure des permanences téléphoniques du mardi au vendredi de 9h30 à 12h au 01 30 15 47 47. Vous pouvez également leur écrire uniquement pour toute question relative aux démarches d'état-civil : affaires.generales@levesinet.fr**
- **LES URGENCES TECHNIQUES (24H/24) :**
  Problèmes nécessitant impérativement l'action des services de la Ville concernant la voirie, l'assainissement, l'éclairage public : 06 89 10 21 04
- **LES URGENCES RELEVANT DE LA SÉCURITÉ (24H/24) :**
  Police nationale : 17 - Police municipale : 06 08 16 24 92
- **LES URGENCES DE GARDE D'ENFANTS exceptionnelle (8h/18h) : uniquement pour le personnel soignant résidant au Vésinet et travaillant obligatoirement : 06 82 47 79 96**
- **LES URGENCES SOCIALES hors urgences médicales : Contacter le CCAS au 01 39 76 17 29**
- **POUR TOUTES LES URGENCES MÉDICALES, vous devez composer le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers).**

HÔTEL DE VILLE - 60, boulevard Carnot - 78116 Le Vésinet Cedex
Tél. : 01 30 15 47 00 - Télécopieur 01 30 15 47 07 - E-mail : mairie@levesinet.fr

AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES, ÂGÉES, ISOLÉES, HANDICAPÉES OU SANS RESSOURCES :

A ce jour, les services d'aides à domicile du CCAS gèrent :

- **50 patients pris en charge quotidiennement par le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)**
- **Portage à domicile de repas assuré par le CCAS : 60 repas par jour**
- **Portage de repas au sein des résidences pour les personnes âgées : 60 repas par jour**
- **Près de 150 personnes isolées appelées régulièrement par les agents du CCAS et/ou les élus de la Ville.**
- **Pour contacter le CCAS : appeler le 01 39 76 17 29.**

COLLECTES DES DÉCHETS

MAINTIEN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES

Afin de **préserver la santé des éboueurs** merci de présenter vos **déchets dans un sac fermé placé dans le bac également fermé**.

SUPPRESSION DES COLLECTES DE DÉCHETS VÉGÉTAUX, D'ENCOMBRANTS ET DE VERRE.

- **Déchetterie fermée**
- **Passage des encombrants suspendu**
- **Collectes de dons textiles aux bornes «Relais» suspendues : merci de stocker vos dons chez vous en attendant la reprise.**

RETROUVEZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LE SITE DE LA CASGBS :

- **www.casgbs.fr**
- **Page Facebook @CASGBS78**

Les informations sont quotidiennement mises à jour en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du territoire.

MARCHÉS ET COMMERCES

MARCHÉS

A ce jour, **tous les marchés de la Ville sont suspendus** par arrêté du Préfet des Yvelines.
Certains commerçants habituels des marchés proposent des points de distribution par quartier ou en livraison. Retrouvez les dispositifs de ces commerçants sur le site de la Ville.
Nous sommes dans l'attente de la dérogation qui permettrait à nos marchés alimentaires de se tenir dans les strictes conditions de sécurité définies et validées par le Gouvernement et les Professionnels de l'alimentaire.

COMMERCES :

- **Nous mettons quotidiennement à jour la liste des commerçants et artisans ouverts et/ou livrant chez vous sur notre site et la Page Facebook Ville du Vésinet ainsi que dans le groupe d'entraide Facebook dédié aux habitants : Le Vésinet - Entraide COVID-19**.
- **Sur l'application mobile, la rubrique COVID** vous communique toutes les informations concernant les **initiatives commerçantes de la Ville** en lien avec la crise sanitaire.

› Elle permet aux habitants d'identifier les commerçants par géolocalisation sur carte ou par catégories de commerçants/artisans.

› Elle permet également aux commerçants de mettre directement les informations les concernant en temps réel sur leur fonctionnement.

ENTRAIDE

- Nous avons mis en place une **plateforme d'entraide** entre **Vésigondins** sur le site de la Ville : **www.vesigondins-solidaires.fr** ainsi qu'un groupe Facebook d'entraide : **Le Vésinet – Entraide COVID-19** regroupant actuellement plus de 1 500 habitants.
- **La Ville a reçu plusieurs milliers de masques** de la Région Île-de-France. Ils sont actuellement distribués aux professionnels de santé du Vésinet, aux aidants et au personnel de la ville qui assure la permanence de nos crèches et de nos écoles.
- La Ville se mobilise et invite chaque habitant et association à **fabriquer des « masques barrières » en tissu, suivant le modèle agréé par l'AFNOR**.

Producteurs et demandeurs, rendez-vous sur https://www.vesigondins-solidaires.fr/

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENTS

Vous trouverez des modèles d'attestation de déplacement sur le site internet de la Ville **www.levesinet.fr**. Ces attestations sont gratuites.
Vous n'avez pas d'imprimante ? Vous pouvez :

- Reproduire l'attestation par écrit sur papier libre.
- Générer l'attestation depuis votre smartphone sans l'imprimer via le site du Gouvernement.

EN CAS D'INFRACTION :
Tout manquement à cette interdiction peut être verbalisée par la Police municipale et la Police nationale au moyen d'une **amende de 135€. La sanction passe à 200 € en cas de récidive dans les 15 jours et 3 700€ d'amende dans le cas de trois violations dans les trente jours.**

SOUTIEN ÉCONOMIQUE AUX ENTREPRISES

Mise en place par l'agglomération d'une cellule d'information et de soutien, pour accompagner les entrepreneurs de notre territoire dans leurs démarches.
Contacts de la direction du Développement Economique et du Tourisme de la Communauté d'agglomération : deveco@casgbs.fr

Les autres initiatives pour les acteurs économiques :

NUMÉRO RÉGIONAL UNIQUE
La Région Ile-de-France a mis en place un **numéro d'appel régional unique** afin de répondre aux demandes des entrepreneurs, des professionnels de santé et des associations culturelles et caritatives. Vous pouvez contacter le **01 53 85 53 85**.

FONDS DE SOLIDARITÉ
L'Etat a mis en place, avec les régions, un **fonds de solidarité** qui permettra de venir en aide aux plus petites entreprises, aux micro-entrepreneurs, aux indépendants et aux professions libérales touchés par la crise du coronavirus. **Un formulaire est à remplir sur impots.gouv.fr**

PROFESSIONNELS DE SANTÉ
Médecins, infirmières, sages-femmes et pharmaciens : vous avez la possibilité de **vous faire rembourser de certaines dépenses en lien avec la crise sanitaire actuelle**. Les demandes d'aide doivent être adressées à **covid-19-sante@iledefrance.fr** ou par téléphone **01 53 85 53 85**.
Vous pouvez retrouver toutes les mesures d'aides économiques sur le site du Conseil régional d'Ile-de-France.

COURRIER

- L'agence de la Poste située au 2 avenue des Pages est **fermée jusqu'à nouvel ordre**.
- La distribution et le ramassage du courrier dans les boites à lettres s'effectuent toujours mais connaissent des **délais rallongés**.
- Pour toute question concernant la Poste, voici les contacts : **36 31**

Agence du Vésinet : 01 79 52 90 72 ou 06 83 23 98 25.

ARNAQUES/FAKE NEWS : Soyez vigilants !

Dans ce contexte de crise sanitaire, les arnaques de sociétés et d'individus malveillants se multiplient.

Certaines personnes mal intentionnées peuvent, par exemple, se présenter à vous lors de vos déplacements ou à votre domicile sous des prétextes divers (désinfection, agent de la Mairie, faux policiers, etc.). **Il s'agit d'escrocs qui vont jusqu'à falsifier l'identité visuelle de certains organismes officiels**.

En parallèle, certains sites internet frauduleux proposent à la vente des produits non homologués ou falsifiés, voire inexistant.

DANS TOUS LES CAS, NOUS VOUS INVITONS TOUJOURS À :

- **Vérifier** par tous les moyens possibles **l'identité de votre interlocuteur**.
- **Vous informer uniquement via des sites officiels** (Gouvernement, Ministères, Santé Publique France, Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), Ville du Vésinet, etc.)
- **En cas de doute**, **appelez la Police Nationale (17) ou la Police municipale au 06 08 16 24 92**.

Nous sommes pleinement mobilisés pour vous aider dans cette période difficile et nous sommes de tout cœur avec vous,

Bernard GROUCHKO

Le Maire,

Bernard GROUCHKO

MAIRIE DU VESINET (Yvelines)